

bio'bric®
MURS & CLOISONS



Roland Besnard est le PDG du groupe Bouyer-Leroux à La Ségunière depuis 2009, mais il n'a pas plus de pouvoir de décision que les autres salariés sur les orientations de l'entreprise devenue Scop, une Société coopérative et participative.

«Sociétaires, pas rentiers»

Le groupe Bouyer-Leroux, leader français de la brique de mur et de cloison, appartient à ses salariés.

Une entreprise rentable a fait un jour le choix de vendre à ses salariés pour garder son indépendance et les récompenser. C'est une aventure extraordinaire. » Si Roland Besnard est le PDG du groupe Bouyer-Leroux à La Ségunière depuis 2009, il n'a pas plus de pouvoir de décision sur les orientations de l'entreprise que les autres salariés : en effet, lorsque Georges Leroux a quitté les rênes de la société qu'il avait fondé en 1955, il a choisi de la vendre aux employés sous forme de Scop, une Société coopérative et participative.

A La Ségunière, la production de terre cuite remonte aux années 1870. Après 1955, Georges Leroux, associé à la famille Bouyer, développe la fabrication de briques de cloison et de murs. En 1980, à son départ, l'entreprise compte une cinquantaine de salariés. « En humaniste, précise Roland Besnard, il n'a pas voulu céder l'affaire à un grand groupe, mais aux salariés. Depuis, l'entreprise a toujours été rentable et s'est développée, avec entre autres la reprise en 85-86 de la société PRV, à Saint-Martin-des-Fontaines, en Vendée. Les sociétaires sont tous des salariés ou d'anciens employés qui sont restés au capital. Mais personne ne possède à lui seul 2 % des parts et chacun a la même voix. »

La première place du marché français

Pour entrer au capital, les nouveaux actionnaires doivent avoir au moins un an d'ancienneté et suivent un programme de formation accompagnés d'un parrain. Et c'est l'assemblée générale qui valide cette entrée. « Il y a un véritable sentiment d'appartenance à l'entreprise car c'est leur boîte, témoigne Roland Besnard, ancien dirigeant de Nicoll, à Cholet. Chacun se sent plus concerné et responsabilisé, avec un vrai sens des droits et des devoirs. »

Comme dans toute entreprise, Bouyer-Leroux fonctionne avec une hiérarchie, des cadres, des chefs de services, mais le conseil d'administration qui se réunit toutes les six semaines, est uniquement composé de salariés. C'est lui qui a travaillé pendant trois ans sur l'acquisition d'Imerys, concrétisée tout récemment. Les sociétaires ont été informés de l'évolution du projet et des réponses ont été apportées à toutes les questions. Avec le rachat d'Imerys, ses sept sites industriels et ses 370 salariés, Bouyer-Leroux devient leader français de la brique de mur et de cloison et double ses effectifs. Au chiffre d'affaires d'actuellement 90 millions d'euros vont s'ajouter les quelque 85 millions d'Imerys.

Développement durable

« Cela nous permet, face à de gros clients, de rester performant et d'être désormais un vrai fournisseur national, explique Roland Besnard. C'est aussi l'occasion de nous fixer un nouveau cap en assurant la continuité patrimoniale et c'est pour chacun l'assurance d'être dans une entreprise robuste. » Une entreprise solide qui fait le choix de partager une partie des bénéfices entre les sociétaires et surtout d'investir en intégrant une politique de développement durable : « Les acquisitions foncières et l'exploitation des carrières se font en lien avec les voisins, les chambres d'agricultures, l'Etat, précise Roland Besnard. Nous avons un centre d'enfouissement qui produit du biogaz et alimente un de nos fours, de même que nous utilisons environ 70 000 m³ de sciure par an. Nos produits eux-mêmes sont également très performants sur le plan thermique. »

Avec le récent rachat d'Imerys, Bouyer-Leroux double sa masse salariale, sa production, son chiffre d'affaires. Double aussi ses concurrents en s'installant à la première place du marché français. En conservant le même esprit que souhaitait son fondateur et qui anime l'entreprise depuis des décennies et que Roland Besnard a rappelé lors d'une assemblée générale : « Nous sommes tous salariés, sociétaires mais pas rentiers ! »